



Frais de déplacement

en vigueur au 1er avril 2025

Zone entre 0 et 20km	10€
Zone entre 21 et 50 km	20€
Zone de plus de 51km	20€ + 0,25€/km

*Frais calculés depuis mon cabinet
(24 Bd Robert Schuman 21000 Dijon)*

*Le nombre de kilomètres comprend l'aller-retour.
Par exemple pour un déplacement faisant 50km aller-retour, les frais seront de 20€*